



Bruxelles, le 22 octobre 2024
(OR. fr)

14799/24

CDR 175

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	M Petr BLÍŽKOVSKÝ, secrétaire général du Comité européen des régions
Date de réception:	21 octobre 2024
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Comité des Régions - Perte de mandat d'un membre suppléant (PT)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité des Régions.

p.j.: IM 11671 2024

E-MAIL

IM 11671 2024
22-10-2024

COR 2024/3182 D - 21/10/24



Le secrétaire général

Received on
21 10. 2024

Comité européen
des régions

Bruxelles, date de l'enregistrement officiel
SGCab/TH dr - D/7389 (2024)

Mme Thérèse BLANCHET
Secrétaire générale
du Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi 170
B - 1048 Bruxelles

Madame la Secrétaire générale,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons été récemment informés de la perte de mandat de Mme Anabela Gaspar De Freitas, membre suppléante portugaise, à partir du 1 octobre 2023 date à laquelle elle a cessé ses fonctions au sein du Comité européen des régions.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diligenter auprès de vos services la procédure en vue de pourvoir à la vacance du siège.

J'attire aimablement votre attention à ce titre sur la préoccupation du Comité européen des Régions¹, de veiller à un équilibre des genres dans sa composition, ce qui implique dès lors de nommer davantage de femmes.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de ma haute considération.

Petr BLÍŽKOVSKÝ

¹ Réunion du Bureau du 23/05/2023, "Vers l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du CdR".